

Programme et inscription **Mercredis janvier/février**

ALSH 3/11 ans de Bubry - du 05/01/22 au 02/02/22

Nom et Prénom de / des enfant (s) :

Date de naissance :

Nom et Prénom du responsable légal :

Numéro de téléphone en cas d'urgence :

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au :

Pôle enfance jeunesse ou par mail à animation.bubry@gmail.com

Cocher la case lorsque votre enfant sera présent.

Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée



	Mercredi 05 janvier	Présence	Mercredi 12 janvier	Présence	Mercredi 19 janvier	Présence
Matin	Atelier cuisine de saison La galette des rois et reines		Je fabrique de la neige (3/6) Initiation jonglage (7/11)		Je fais mon pingouin Lanterne chinoise	
Repas	Cantine		Cantine		Cantine	
Après-midi	Déco aux couleurs de l'hiver Jeux extérieurs		Décoration du centre		Jeux extérieurs et fin de lanterne chinoise	
	Mercredi 26 janvier	Présence	Mercredi 02 février	Présence		
Matin	Fabrique ton bonhomme de neige		Fabrique ton ourson Crêpes party			
Repas	Cantine		Cantine			
Après-midi	Gymnase jeux de coopération		Jeux de société			

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction de la météo et des divers aléas rencontrés.

Date : _____

Signature :



Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h30.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure , cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- **Une fiche d'inscription de la période en cours complétée et donnée 48h avant l'accueil**
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2021
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre du Trésor Public à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

animation.bubry@gmail.com

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

